

Discours de François Mitterrand au sommet de la CSCE (Paris, 19 novembre 1990)

Légende: Le 19 novembre 1990, François Mitterrand, président de la République française, prononce le discours d'ouverture et pointe les enjeux du sommet qui réunit à Paris, du 19 au 21 novembre, trente-quatre chefs d'État ou de gouvernement des pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Source: La politique étrangère de la France. Textes et documents. Novembre-Décembre 1990. Paris: Ministère des Affaires étrangères-Service d'Information et de Presse. "Discours d'ouverture de M. le Président de la République lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Paris, 19 novembre 1990)", p. 36-40.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_francois_mitterrand_au_sommet_de_la_csce_paris_19_novembre_1990-fr-4463b4ac-c126-4083-bdfc-144d476b0355.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

Discours d'ouverture de M. le Président de la République lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Paris, le 19 novembre 1990)

Je déclare officiellement ouverte la réunion des Chefs d'Etat ou de Gouvernement, des Etats participants à la Conférence de Paris sur la sécurité et la coopération en Europe. Nous allons aborder le point I de l'ordre du jour. Celui-ci prévoit, aussitôt après l'ouverture une allocution du Chef d'Etat du pays hôte que je vais donc à présent prononcer.

En ce moment exceptionnel, pour un sommet exceptionnel, la France est heureuse de vous accueillir et, par ma voix, de vous souhaiter la bienvenue. En avance sur le siècle et sur le millénaire, notre rencontre d'aujourd'hui marque la fin d'une époque et, par là, un commencement, comme tous les commencements, riche d'espoir et dont la suite dépendra de notre capacité à concevoir ensemble la paix, le progrès, les méthodes qui y conduiront, les structures qui les sous-tendront.

C'est la première fois dans l'Histoire que nous assistons à une mutation en profondeur du paysage européen qui ne soit pas la conséquence d'une guerre ou d'une révolution sanglante.

A ce propos, certains ont évoqué le Congrès de Vienne. Mais, à Vienne, en 1815, les puissances victorieuses avaient remodelé la carte de l'Europe sans se soucier des peuples et de leurs aspirations.

La Conférence de Paris sera, je l'espère, l'anti-Congrès de Vienne puisque, autour de cette table, ne siègent ni vainqueurs, ni vaincus, mais 34 pays égaux en dignité, puisqu'il n'y a pas, d'un côté, les Etats et, de l'autre, les Peuples, mais des pays qui se sont donné ou qui devront inéluctablement se donner les institutions et les dirigeants qu'ils auront choisis librement, dans le cadre d'Etats respectueux du Droit.

Enfin, cette Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe est également très différente de celle qui l'ont précédée : naguère il s'agissait d'aménager des rapports de force, il convient désormais de fonder une solidarité sur des valeurs partagées.

La conjonction de facteurs positifs qui a permis une telle évolution ne s'est pas faite par hasard. Elle découle de l'initiative prise à Helsinki il y a quatre ans et réitérée en 1989, celle de fixer des rendez-vous où l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada tenteraient, en se concertant, de réduire peu à peu les antagonismes nés de l'opposition des idéologies et des modes de vie et qu'exaspérait la course aux armements.

Constatons qu'en dépit d'échecs, de reculs, de piétinements diplomatiques et politiques, l'entreprise a réussi, ou du moins qu'elle a déjà réussi à nous réunir autour d'un même projet. Cela n'a été possible que par l'engagement des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique de renoncer aux surenchères, et par l'action de ceux qui, - certains sont présents dans cette salle d'un texte dénigré au départ comme chiffon de papier ont fait l'étendard de leur libération... Qu'un juste hommage leur soit rendu.

Les événements qui ont secoué, bouleversé l'Europe centrale et orientale ont fait le reste. Entre temps, la CSCE est restée le seul endroit où, pendant les années de la guerre froide, a pu se nouer et se poursuivre le dialogue entre tous. De telle sorte qu'elle est devenue un point de ralliement, le centre d'un débat qui porte en lui l'avenir de l'Europe et, pour une large part, l'avenir de la paix. Je tiens à vous le dire, Mesdames et Messieurs, mon pays ressent profondément l'honneur d'avoir été choisi pour la consécration solennelle de ce nouveau départ.

Mais, qu'est-ce donc que ce qu'on a appelé « le processus de la CSCE » ? Des principes et une méthode. Les principes sont ceux qu'a énoncés l'Acte final d'Helsinki et qui ont pour objet de régir les relations entre les Etats participants. Il n'y a rien à en retirer. La méthode est celle du dialogue entre les pays impliqués sur la scène européenne. C'est aussi le droit de tous à la parole préféré au tête à tête de quelques-uns. Eh bien, la méthode a fait ses preuves, conservons-la. Les principes demeurent, appliquons-les.

Pendant quarante ans, nous avons connu en Europe la stabilité sans la liberté. Nous voulons désormais la liberté dans la stabilité. En transcendant la logique des blocs, en réintroduisant les pays neutres et non

alignés comme acteurs à part entière, la CSCE a mis en œuvre une pédagogie de l'ouverture, de l'échange, j'ajouterai une pédagogie de la liberté qui apparaît maintenant telle qu'elle est : l'autre terme d'une alternative qui n'avait réservé au monde, jusque-là, que la confrontation et la guerre.

Quand tout paraissait figé, les partenaires de la CSCE ont cru au changement et le changement s'est produit, au prix d'une accélération soudaine dont l'ampleur et la rapidité n'ont pas fini d'étonner les historiens de demain comme elles ont surpris, tout en les émerveillant, nos contemporains.

Mais, comment se présente cette Europe qui s'éveille à elle-même ? Ne nous leurrions pas. La menace militaire classique s'est fortement atténuée, elle n'a pas disparu. Les régimes despotiques ont été abattus, la démocratie qui s'élève sur leurs ruines est encore fragile. La liberté est partout proclamée, les vieilles habitudes de pensée subsistent. Le déroulement pacifique des révolutions ne doit pas dissimuler l'étendue du chemin qui reste à parcourir.

Des risques nouveaux apparaissent en effet. Si le découplage économique et technologique se substitue à la division idéologique, qu'aurons-nous gagné ? Partout, la politique est allée plus vite que l'économie et ce décalage est générateur de frustrations et de tensions sociales là où, de surcroît, l'environnement est ravagé. On ne comblera ce décalage que par un effort collectif de solidarité pour soutenir des économies délabrées et les aider à se réinsérer dans les circuits mondiaux.

De même, avons-nous surmonté la coupure de l'Europe en deux blocs pour la voir exploser sous l'effet d'aspirations trop longtemps étouffées par la contrainte ?

Quoi qu'il en soit, constatons qu'avant même son ouverture le Sommet a produit, par anticipation, ses premiers effets. D'abord, nous venons de signer le Traité sur les forces conventionnelles qui, par le nombre des pays visés, par l'ampleur des réductions qu'il prévoit et par le régime de vérifications qu'il instaure, n'a pas d'équivalent. Ensuite par une déclaration solennelle, les Etats-membres de l'Alliance Atlantique et du Pacte de Varsovie proclament qu'ils ne sont plus des adversaires.

Enfin, nous enregistrons dans notre document final le Traité de Moscou sur le règlement de la question allemande. Cette question essentielle a été résolue de façon exemplaire dans tous ses aspects, y compris celui des frontières. C'est ainsi que le Traité germano-polonais a été signé la semaine dernière.

Serions-nous allés aussi vite en besogne sans la perspective de notre rencontre d'aujourd'hui, dont l'initiative revient à Monsieur Gorbatchev que je tiens à remercier ?

Je souhaite que l'élan imprimé aux négociations sur le désarmement ne retombe pas. Les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique espèrent signer à brève échéance un premier accord de réduction de leurs armements nucléaires stratégiques, amorce d'un mouvement plus vaste, qui devra aboutir aussi à l'élimination des armes chimiques et biologiques.

Après l'étape franchie ce matin, il restera à éliminer, sur le sol européen, bien des matériels de guerre, à réduire toujours les effectifs, à élargir les discussions aux pays non membres des Alliances. La création à Vienne d'un centre de prévention des conflits chargé, dans un premier temps, de l'application des mesures de confiance, épaulera cette démarche.

Toute procédure qui permettra d'éviter que des situations d'instabilité ne dégénèrent en crise ouverte sera la bienvenue. C'est dans cette intention que la France a proposé à Vienne le règlement pacifique des différends par la conciliation. Façon de faire qui me paraît répondre à l'attente exprimée par beaucoup d'entre nous.

D'importants progrès ont été accomplis en matière de Droits de l'Homme. On rendra irréversibles les acquis encore précaires en transformant les droits proclamés en droits garantis. Des mécanismes d'observation et d'enquête y pourvoiront utilement. Qu'un Etat puisse être appelé à rendre des comptes n'a rien de scandaleux dès lors qu'on cherche à créer un espace juridique et que la même norme s'impose à tous et partout, préalable absolu au dépassement des divisions anciennes. Il n'y aura pas de vraie stabilité en Europe aussi longtemps

que demeureront des zones soustraites à la règle de droit.

Nous allons doter la CSCE des structures qui assureront la continuité de son action : une plus grande régularité de nos rencontres et de celles de nos ministres, des organes techniques permanents, - dont un secrétariat qui siègera à Prague -, une assemblée, les parlementaires de nos pays.

Dans les autres domaines évoqués par le document final, qu'il s'agisse de la coopération économique, de l'environnement, de la culture, laissons à la CSCE son rôle d'impulsion sans l'accabler de tâches qu'elle est moins bien outillée que d'autres pour remplir. En matière d'institutions, l'Europe n'est pas une page blanche. La Communauté économique européenne, forte de ses douze membres et de son marché unique et qui aspire à resserrer ses liens économiques et politiques a, d'ores et déjà, entamé une coopération avec ses voisins d'Europe centrale et orientale.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement à côté d'autres institutions internationales, disposera, dès l'an prochain, d'un immense champ d'action. Le Conseil de l'Europe verra son rôle s'accroître avec l'adhésion d'autres pays. Autant d'organismes dont il convient de faire converger l'action vers l'objectif commun : celui d'une Europe démocratique, pacifique et prospère, celle-là même qui, un jour, je l'espère, se confédérera.

Mesdames et Messieurs, nous représentons ici plus d'un milliard d'hommes. Mais je n'oublie pas le reste du monde qui aujourd'hui, regarde aussi vers Paris et qui nous écoute. Et je lui dis : « vous avez les mêmes droits à la coopération, vous avez les mêmes droits à la sécurité et j'ajoute, vous avez les mêmes droits au développement. C'est pour cela qu'il faut établir partout dans le monde le règne du droit ».

L'actualité - et je pense d'abord à la crise du Golfe -, nous ramène à ces réalités : ici, les guerres qui menacent, qui s'éternisent là, les violations du droit international, dans combien d'endroits au sud de la planète, misère, inégalités, sous-développement. Pourquoi la méthode CSCE qui a produit de si probants résultats ne s'appliquerait-elle pas aussi à d'autres régions du monde ?

Que les pays du Sud - et particulièrement nos voisins de la Méditerranée - comprennent nos intentions. La fin de la confrontation au Nord ouvre de nouvelles perspectives de coopération et non l'inverse.

Mesdames et Messieurs, la conscience européenne ne date pas de ce jour. Mais il n'y a guère eu de traduction politique de ce qui, dans l'ordre intellectuel, artistique, spirituel est perceptible depuis des siècles. Plus exactement, le mythe de l'unité européenne ne s'est jamais incarné que sous des formes brutales de tentatives d'hégémonie. Si nous le voulons, l'utopie d'hier peut commencer à devenir réalité. Assurons à chacun des Etats ici présents une qualité particulière de relations fondées sur l'égalité de droits, la sécurité, la solidarité. Si nous accomplissons ce tour de force, quel exemple adressé à ceux qui, aux quatre coins de la planète, refusent la résignation et le désespoir. Il nous faut donner corps à cette belle promesse, qui a pour nom Europe.